



Jeudi 11 mai 2023

Communiqué de presse



Label « ville à vélo » : Bordeaux championne !

Vendredi 7 juillet 2023, après 13 ans d'absence, Bordeaux accueillera de nouveau le [Tour de France](#). L'arrivée de la 7^{ème} étape de la course promet un grand moment sportif et festif face à la place des Quinconces sur les quais. De nombreuses animations autour du vélo, sont prévues en centre-ville pendant deux jours.

En amont de l'événement, l'organisation du Tour de France vient de décerner à Bordeaux, les « 4 vélos » de son label [ville à vélo](#) (seules deux autres villes ont obtenu 4 vélos, Paris et Vitoria-Gasteiz en Espagne).

La Ville se félicite de cette distinction, qui récompense « une politique de promotion du vélo exemplaire », investissement continu dans sa politique cyclable, au travers d'aménagements vélos et valorisation de ce mode de déplacement. Une série d'actions qui porte ses fruits avec une pratique en constante augmentation.

Pour une ville apaisée

Bordeaux conçoit un vrai urbanisme cyclable, intégrant tous les sujets constituant la pratique. De multiples aménagements sont destinés à réduire la place de la voiture pour créer une [ville plus apaisée](#).

La Ville a une approche inclusive du vélo, soutenant l'usage pour les jeunes comme pour les seniors. Via la marque vélo de Bordeaux métropole, les habitants sont sensibilisés par différentes formes de campagnes en ligne ou dans la rue. En complément, des événements festifs et éducatifs sont nombreux tout au long de l'année.

Le label

Depuis 2021, le label [ville à vélo](#) du Tour de France s'appuie sur une approche unique : il permet aux collectivités ayant accueilli au moins une fois le Tour de France ou le Tour de France Femmes, de faire évaluer l'ensemble de la politique de promotion du vélo mise en place sur leur territoire, qu'il soit un moyen de transport du quotidien, une activité de loisir ou une pratique de compétition. Investissement dans les infrastructures, les services, la communication ou encore l'apprentissage du vélo : les dossiers présentés par les 32 villes candidates en 2023 se sont révélés extrêmement complets. Au-delà d'une reconnaissance de la cyclabilité d'une ville, c'est un outil précieux permettant d'identifier des pistes de progression.

Cette troisième édition porte à 133 le nombre de villes labellisées « ville à vélo du Tour de France », dans 9 pays. Ce sont près de 8,7 millions de personnes qui bénéficient concrètement des actions mises en place par les collectivités du Tour de France. Cette année, 25 villes ont présenté leur candidature pour la première fois.

Au tableau d'honneur, le jury consacre les politiques de Bordeaux, Paris et Vitoria-Gasteiz, en leur attribuant la note maximale de quatre vélos.

Bordeaux 1^{ère} au palmarès des « villes vertes »

Le journal Le Parisien - Aujourd'hui en France a publié samedi 29 avril 2023 un palmarès portant sur 22 critères objectifs et chiffrés, notamment liés aux mobilités (transports en commun, aménagements cyclables, usage du vélo, propreté du parc automobile, covoiturage...). Le quotidien national place Bordeaux en tête de son palmarès devant 444 villes françaises de plus de 20 000 habitants.